



Le 29 septembre 2016

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Directeur

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficience par le Distributeur d'électricité et le Transporteur d'électricité  
Votre dossier : R-3897-2014  
Nos dossiers : R050812 YF et R050813 ÉF

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution dépose une version révisée de la réponse à l'engagement n°4 pour refléter une correction de la base de tarification pour les années 2010 et 2011 tenant compte du montant des avantages complémentaires de retraite.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

**Éric Fraser**, avocat

ÉF/ab

c.c. Intervenants (par courriel seulement)